

## N°153

Janvier 2009



### Recensement 2006\* :

une croissance faible  
et limitée aux espaces périurbains

Au 1<sup>er</sup> janvier 2006, la Lorraine compte 2 335 694 habitants, soit 25 671 de plus qu'en 1999, mais cette croissance de la population régionale est proportionnellement quatre fois moins élevée que celle observée au niveau national. Elle profite surtout à la Meurthe-et-Moselle et à la Moselle, et à un degré moindre à la Meuse qui voit sa population augmenter pour la première fois depuis des décennies. Les Vosges continuent de perdre des habitants mais moins qu'auparavant.

En Lorraine, comme en France, les espaces périurbains poursuivent leur croissance et enregistrent les plus gros gains de population. Ils contribuent notamment à l'émergence d'une densification linéaire urbaine Nancy-Metz-Thionville. En revanche, le retour à la croissance des villes-centres et des banlieues des grandes agglomérations observé en France se fait encore attendre dans la région. Quant au léger renouveau du rural, il reste fragile.

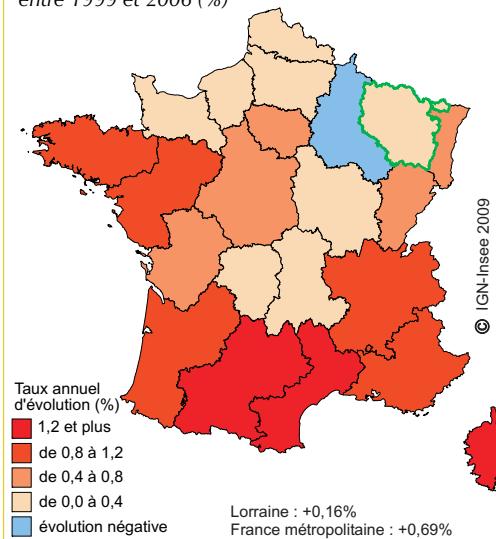
**A**près une période 1975-1990 marquée par une baisse de la population, à laquelle a succédé une stagnation entre 1990 et 1999, la Lorraine connaît à nouveau une croissance démographique avec près de 3 700 habitants supplémentaires chaque année depuis 1999. Toutefois, cette croissance est très inférieure à celle constatée au niveau national (+0,16% par an, contre +0,69%) et ne doit pas masquer la fragilité et les contrastes de la démographie régionale.

#### 2 335 694 habitants

Au 1<sup>er</sup> janvier 2006, la population lorraine est estimée à 2 335 694 personnes, soit 1,1% de plus qu'en 1999. Comme en France, le solde naturel (différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès) continue d'être positif. Mais avec en moyenne chaque année 27 300 naissances pour 21 000 décès, cet excédent ne cesse de s'éroder : il a été divisé par deux en

#### Loin de la croissance démographique du Sud et de l'Ouest

Évolution annuelle de la population entre 1999 et 2006 (%)



vingt ans et par quatre en quarante ans sous l'effet d'une baisse importante du nombre de naissances annuelles (33 000 dans les années 1980, 46 000 dans les années 1960). Et il ne constitue plus le principal moteur de cette croissance. C'est la réduction du déficit migratoire qui contribue désormais à la bonne tenue de l'évolution démographique régionale.

Dans le quart nord-est de la France, la Lorraine connaît une situation identique à celle de la Bourgogne où la population croît au même rythme (+0,16% par an), nettement meilleure que celle de la Champagne-Ardenne, seule région française à voir sa population baisser (-0,04% par an), mais loin de celle observée en Franche-Comté et en Alsace où les taux de croissance sont de trois à quatre fois plus élevés (respectivement +0,42% et +0,66% par an). À l'échelon national, la croissance lorraine reste surtout très en deçà de celle relevée sur la façade

atlantique, les bords de la Méditerranée et dans l'arc alpin.

L'évolution démographique, ici peut-être plus qu'ailleurs, ne peut être dissociée de celle du marché du travail qui reste un facteur dominant en termes d'attractivité résidentielle du territoire. Or, entre 1999 et 2006, la Lorraine est avec la Champagne-Ardenne la région française qui a enregistré la plus modeste progression de l'emploi : seulement 8 500 emplois supplémentaires, soit +0,15% par an, contre +0,93% en France métropolitaine et jusqu'à +1,85% par an en Provence-Alpes-Côte d'Azur et +2,02% en Languedoc-Roussillon. Si les effectifs de la construction, du commerce et surtout des services ont progressé, ils ont à peine compensé les pertes de l'industrie qui s'élèvent à plus de 31 000 salariés sur la période.

Seule l'explosion du travail frontalier qui est passé de 65 000 à 87 000

personnes en sept ans (dont 21 000 nouveaux postes au Luxembourg) semble avoir préservé la région du sort réservé à sa voisine champardennaise (en 2007, ce nombre s'élève à 97 000, dont 70 000 vers le Luxembourg).

## Les Vosges peinent à maintenir leur population

Depuis 1999, deux départements, sur les quatre que compte la Lorraine, ont assuré à eux seuls la quasi-totalité de la croissance démographique régionale : la Meurthe-et-Moselle et la Moselle qui ont gagné respectivement 11 750 et 13 500 habitants, dans la continuité de la tendance des décennies passées. Sur la même période, la Meuse n'enregistre que 1 400 habitants supplémentaires mais cette évolution constitue tout de même une performance car elle rompt avec des décennies de baisse continue. Au final, seules les Vosges ne profitent pas de l'embellie

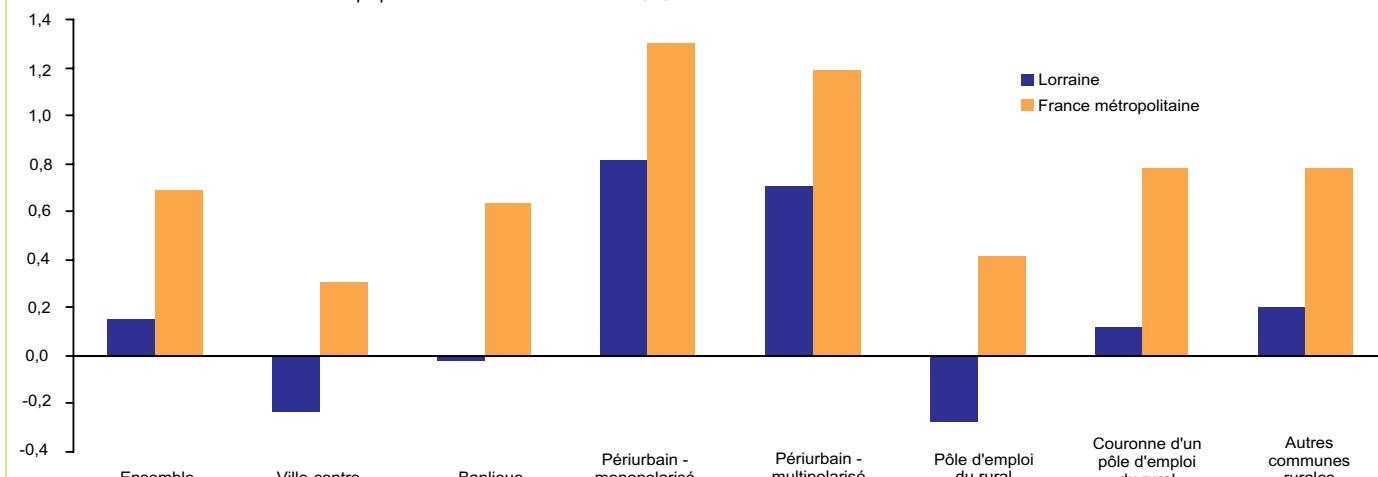
### La Meurthe-et-Moselle et la Moselle assurent la quasi-totalité de la croissance démographique régionale

|                       | Nombre d'habitants en 2006 | Évolution annuelle de la population |            |               |               |              |               |
|-----------------------|----------------------------|-------------------------------------|------------|---------------|---------------|--------------|---------------|
|                       |                            | 1999-2006                           | 1990-1999  | 1982-1990     | 1975-1982     | 1968-1975    | 1962-1968     |
| Meurthe-et-Moselle    | 725 302                    | 1 678                               | 179        | -628          | -818          | 2 448        | 4 551         |
| Meuse                 | 193 696                    | 205                                 | -440       | -470          | -545          | -796         | -1 074        |
| Moselle               | 1 036 721                  | 1 932                               | 1 322      | 514           | 117           | 5 008        | 8 650         |
| Vosges                | 379 975                    | -148                                | -583       | -1 189        | -313          | 1 394        | 1 254         |
| <b>Lorraine</b>       | <b>2 335 694</b>           | <b>3 667</b>                        | <b>477</b> | <b>-1 772</b> | <b>-1 560</b> | <b>8 054</b> | <b>13 382</b> |
| France métropolitaine | 61 399 541                 | 411 265                             | 211 726    | 285 036       | 249 041       | 411 390      | 547 743       |

Sources : Insee, recensements de la population 1962 à 2006

### Les villes-centres, banlieues et espaces ruraux en net retard par rapport à la France

Taux annuel d'évolution de la population entre 1999 et 2006 (%)



Sources : Insee, recensements de la population 1999 et 2006

ambiante : le département est le seul dans la région à voir ses effectifs diminuer et ce dans le prolongement des trente dernières années.

Dans le quart nord-est, il rejoint les Ardennes, la Haute-Marne et la Nièvre dans le groupe des départements où la population chute. La baisse récente de la population vosgienne est toutefois très limitée (150 habitants perdus en moyenne chaque année depuis 1999, contre près de 600 entre 1990 et 1999). Reste toutefois à savoir si elle est un palier avant une nouvelle baisse ou les prémisses d'une amorce de reprise.

### La croissance se concentre dans le périurbain

Territorialement, le nouveau recensement confirme la poursuite d'une tendance «lourde» : la périurbanisa-

tion. Ce phénomène déjà présent en Lorraine dans les années 1980 ne concernait à l'époque que les communes monopolarisées\*, c'est-à-dire le périurbain proche des grandes agglomérations. Depuis, il s'est accéléré et étendu aux communes multipolarisées\*, soit celles de deuxième couronne.

Entre 1999 et 2006, c'est ce mouvement qui a véritablement porté la croissance démographique lorraine, en enregistrant une hausse de 38 000 habitants alimentée par un solde naturel et un solde migratoire «apparent»\* positifs.

La région rejoint en cela les tendances observées au niveau national, même si les taux de croissance relevés y demeurent encore inférieurs de moitié. Elle se distingue en revanche en concentrant dans le périurbain la quasi-totalité de ses

gains de population, contre seulement 40% au niveau national.

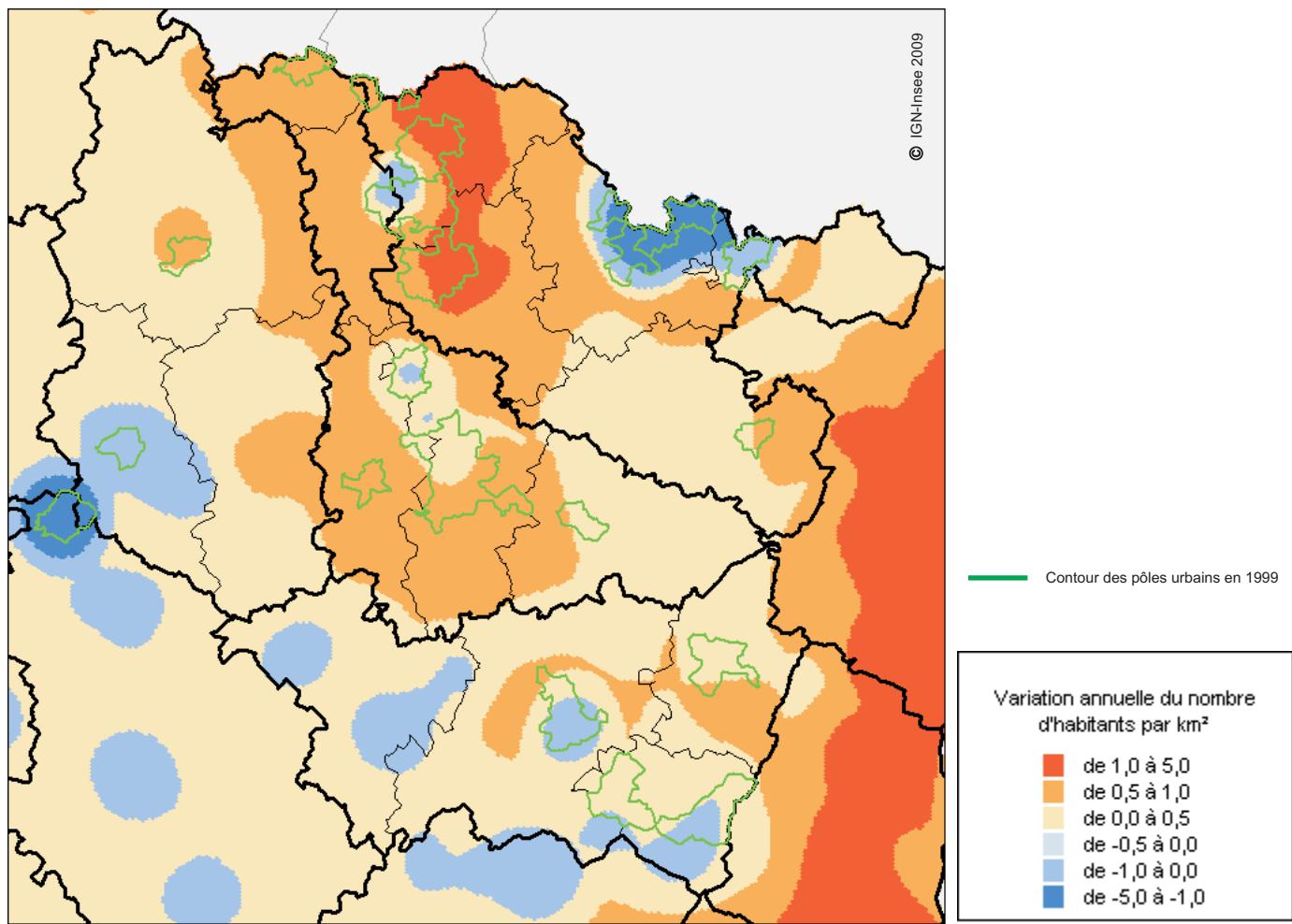
La densification du peuplement est ainsi très nette à l'est de Thionville et de manière tout aussi spectaculaire dans la quasi-totalité du Pays-Haut où se produit un véritable retournement de tendance. Ici, l'attraction exercée par le travail au Luxembourg est fortement visible et entraîne un déplacement du centre de gravité de la région vers le nord.

Ce mouvement concerne également le Sillon mosellan où il contribue notamment à l'émergence d'une densification linéaire urbaine Nancy-Metz-Thionville, le long de la Moselle. Enfin, il a permis à d'autres territoires de retrouver une certaine vitalité : le

\* : voir encadré Définitions

### Le centre de gravité de la région se déplace vers le nord

Variation annuelle de la densité de la population entre 1999 et 2006



Sources : Insee, recensements de la population 1999 et 2006

Lunéville, le Saulnois, la façade est de la Meuse, les cantons de Charmes, Châtenois, Corcieux et Xertigny.

## Retard des villes-centres et des banlieues

En 2006, 55% des habitants de la région vivent dans un pôle urbain\*, contre 60% en France. Ils se répartissent pour 25% d'entre eux dans les villes-centres et pour 30% dans les banlieues, et se concentrent sur seulement 9% du territoire régional. La Meurthe-et-Moselle et la Moselle demeurent les départements les plus concernés, avec 67% et 62% de leur population dans les pôles urbains. Cette proportion tombe à 34% dans les Vosges et 26% dans la Meuse.

Mais alors qu'en France, villes-centres et banlieues voient leur population augmenter, avec notamment un retour à la croissance des villes-centres, en Lorraine, ces derniè-

res continuent de subir une certaine désaffection et perdent des habitants (au total -1 200 par an entre 1999 et 2006, après - 350 par an entre 1990 et 1999).

Cette déprime touche Lunéville, Longwy, Mont-Saint-Martin, Pont-à-Mousson, Toul et Villerupt (54), Bar-le-Duc et Verdun (55), Creutzwald, Freyming-Merlebach, Forbach, Saint-Avold, Sarrebourg, Sarreguemines et Stiring-Wendel (57), Épinal, Remiremont et Saint-Dié-des-Vosges (88), où partout se prolonge une tendance à la baisse déjà existante dans les années 1990.

Seules trois communes, villes-centres d'un pôle urbain, enregistrent une augmentation de leur population : Metz et Thionville d'une part, mais leur croissance récente reste faible et trois fois inférieure à celle qu'elles connaissaient dix ans plus tôt ; Nancy d'autre part, où le rythme

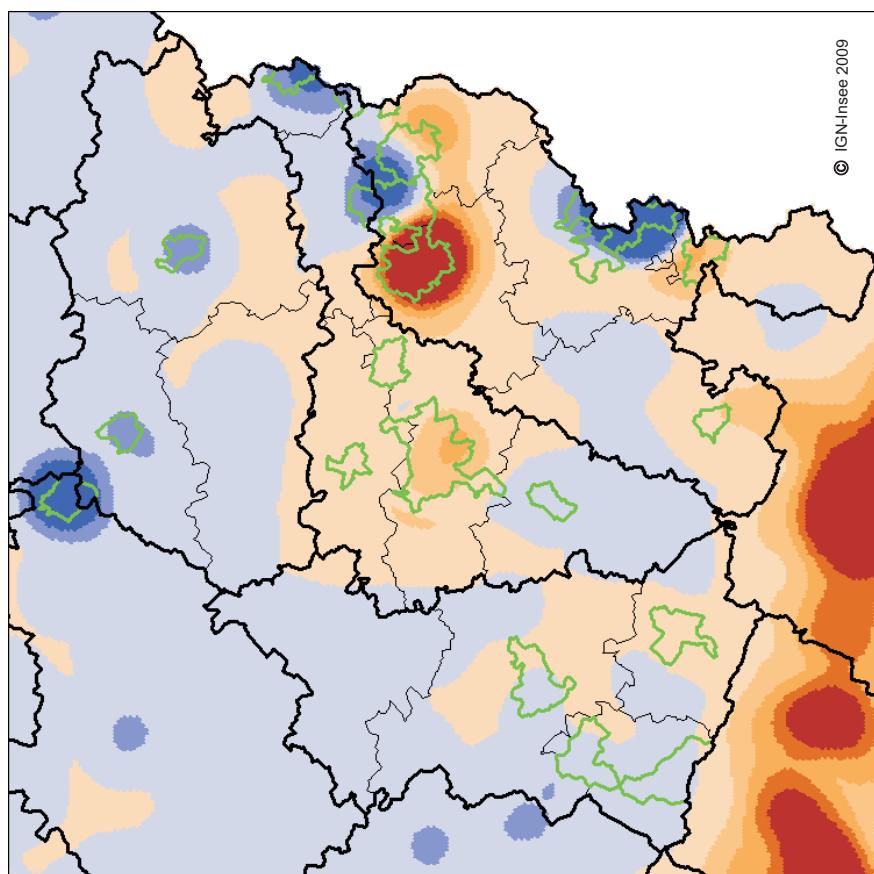
ralentit également tout en restant proche de la moyenne nationale des villes équivalentes, mais très en retrait du développement rapide des

## Pour aller plus loin dans l'analyse de la morphologie des territoires

Les directions régionales de l'Insee disposent depuis fin 2008 d'un ensemble d'outils leur permettant, dans le cadre de partenariats avec des acteurs publics locaux, de mesurer et analyser de manière plus approfondie les évolutions morphologiques du peuplement des territoires. Ces outils, qui mobilisent des sources variées (recensements mais également Corine Land Cover, l'enquête Teruti Lucas, Sitadel, les fichiers EDF...), pourront plus particulièrement être utilisés pour analyser les phénomènes d'étalement urbain et de modifications de l'utilisation du sol qui y sont associées. Ce type d'étude viendra utilement compléter les analyses des évolutions démographiques réalisées à l'aide des seuls recensements.

### 1990-1999 : recul du rural et du Pays-Haut

Taux annuel d'évolution de la population (%)



Contour des pôles urbains en 1999

Taux annuel d'évolution (%)  
Lorraine : +0,02%

|                |
|----------------|
| 1,6 et plus    |
| de 1,2 à 1,6   |
| de 0,8 à 1,2   |
| de 0,4 à 0,8   |
| de 0,0 à 0,4   |
| de -0,4 à 0,0  |
| de -0,4 à -0,8 |
| moins de -0,8  |

métropoles françaises du Sud et de l'Ouest.

Quant aux banlieues, elles parviennent tout juste à maintenir leur niveau de population, contrairement à ce que l'on observe en France. La

banlieue nancéenne est ainsi péna lisée par des baisses de population à Champigneulles, Frouard, Heille court, Jarville-la-Malgrange, Liver dun, Ludres, Maxéville, Pompey, Saint-Max, Seichamps, Tomblaine, Vandoeuvre-lès-Nancy et Vil

lers-lès-Nancy ; la banlieue messine connaît les mêmes difficultés à Homécourt, Joeuf, Marly, Montigny-lès-Metz, Moyeuvre-Grande, Rombas, Talange et Woippy ; il en va de même autour de Thionville, à Fameck, Hayange, Nilvange et Uckange ; et autour de Forbach, à Behren-lès-Forbach, Hombourg-Haut et Petite-Rosselle.

En Lorraine, une situation en première couronne d'une grande agglomération n'est donc pas, ou plus, un gage d'attractivité. Les banlieues les plus anciennement urbanisées par de grands ensembles ou des maisons individuelles dans les années 1960 à 1980 souffrent aujourd'hui de l'évasion des jeunes et du vieillissement de leur population.

Un positionnement dans un bastion industriel semble également avoir des effets rebutants (vallées de la Moselle au nord de Nancy, de l'Orne et de la Fensch, cœur du Bassin houiller).

### Le lissage des cartes

#### Pourquoi ?

Le «lissage spatial» s'inspire de celui des séries chronologiques : le graphique d'une telle série est souvent difficile à déchiffrer car «en dents de scie», affecté par des aléas, des effets saisonniers, des «accidents», voire des erreurs... On lisse la série pour en dégager la tendance.

Certaines cartes communales sont peu lisibles pour les mêmes raisons, présentant l'aspect bariolé d'un habit d'Arlequin. On les lissera pour en dégager les tendances spatiales.

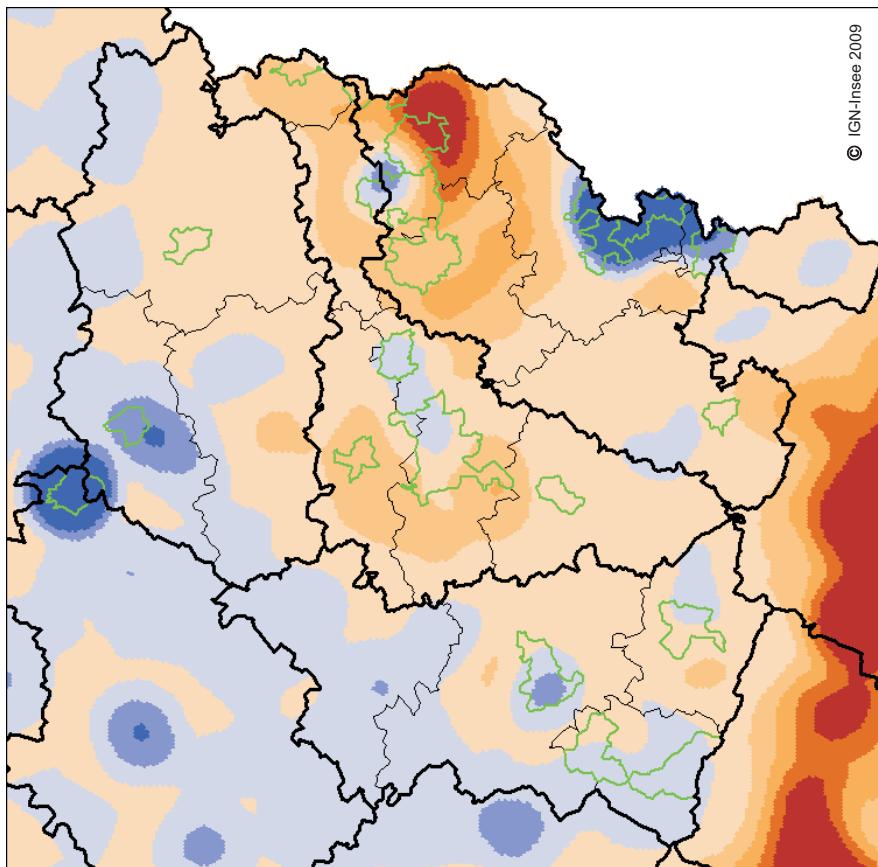
#### Comment ?

La population de chaque commune est répartie dans un cercle de rayon R (ici 15 km) de façon décroissante à la distance au chef-lieu. La densité lissée peut donc s'interpréter comme une moyenne pondérée des densités des communes dont le chef-lieu se trouve dans un cercle de rayon R.

Les «bords» de l'espace considéré - frontières terrestres et maritimes - font l'objet d'un traitement particulier : une commune proche de la mer voit sa population répartie non dans le cercle, mais dans la partie terrestre de ce cercle, bien entendu.

### 1999-2006 : une population qui afflue vers le Luxembourg

Taux annuel d'évolution de la population (%)



Contour des pôles urbains en 1999

Taux annuel d'évolution (%)

Lorraine : +0,16%

|                |
|----------------|
| 1,6 et plus    |
| de 1,2 à 1,6   |
| de 0,8 à 1,2   |
| de 0,4 à 0,8   |
| de 0,0 à 0,4   |
| de -0,4 à 0,0  |
| de -0,8 à -0,4 |
| moins de -0,8  |

Sources : Insee, recensements de la population 1999 et 2006

## Savoir plus :

- La population légale des communes : 63 235 568 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2006, Insee Première n° 1217 - janvier 2009.
  - Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007 : Formation et emploi des jeunes dans les régions françaises, Insee Première n° 1218 - janvier 2009.
  - Recensement de la population 2006 : La croissance retrouvée des espaces ruraux et des grandes villes, Insee Première n° 1219 - janvier 2009.
  - Bilan démographique 2008 : Plus d'enfants, de plus en plus tard, Insee Première n° 1220 - janvier 2009
- Site internet : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

## Renouveau fragile du rural

Le retour à la croissance de l'espace rural observé en France, sans que l'on puisse dire aujourd'hui dans quelle mesure il s'agirait d'un «étalement urbain» de plus en plus lointain ou d'une nouvelle dynamique de développement propre, n'est pas non plus encore à l'œuvre en Lorraine.

Par rapport à la décennie 1990, les zones rurales en dépression démographique occupent une surface moins importante qui se trouve repoussée sur les franges ouest et sud de la région (Barrois, Ouest vosgien, Vôge et haute vallée de la Moselle). Mais leurs pôles d'emploi souffrent, à l'image de Mirecourt, Neufchâteau et Vittel. Ils subissent dans leur ensemble une très forte érosion de leur solde naturel, désormais proche de zéro, à laquelle s'ajoute un solde migratoire «apparent»\* toujours négatif. Seuls leurs couronnes et le rural éloigné

connaissent un léger renouveau mais celui-ci demeure fragile.

Les espaces ruraux lorrains restent bien souvent éloignés des zones de croissance de l'emploi et de la population dans la région. Par ailleurs, ils voisinent avec des territoires qui connaissent les mêmes difficultés dans les Ardennes, la Marne, la Haute-Marne et la Haute-Saône. Aussi, le risque est réel de les voir aspirés par la «diagonale du vide» qui court des Ardennes au Massif central.

■ **Philippe DEBARD**

## Définitions

**Pôle urbain** : ensemble d'une ou plusieurs communes présentant une continuité du bâti (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) et comptant au moins 5 000 emplois.

**Ville-centre** : si une commune d'un pôle urbain représente plus de 50% de la population de celui-ci, elle est seule ville-centre. Dans le cas contraire, toutes les communes qui ont une population supérieure à la moitié de celle de la commune la plus importante, ainsi que cette dernière, sont villes-centres.

**Banlieue** : communes appartenant à un pôle urbain, et qui ne sont pas villes-centres.

**Communes monopolarisées** : communes ou unités urbaines dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle urbain ou dans des communes attirées par celui-ci.

**Communes multipolarisées** : communes ou unités urbaines dont la population résidente ayant un emploi travaille dans différents pôles urbains ou dans des communes attirées par ceux-ci.

L'ensemble ville-centre, banlieue, communes monopolarisées et communes multipolarisées constituent une **aire urbaine**.

**Pôle d'emploi du rural** : ensemble d'une ou plusieurs communes présentant une continuité du bâti (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) appartenant à l'espace rural et comptant 1 500 emplois ou plus.

### Solde migratoire «apparent»

L'analyse de l'évolution de la population d'un territoire repose sur l'égalité qui suit :

Variation totale de la population =

solde naturel (naissances - décès) + solde migratoire (entrées - sorties)

Dans cette égalité, le solde migratoire est estimé indirectement par différence entre la variation totale et le solde naturel. Il est donc altéré des imprécisions sur la variation totale de population, tenant aux défauts de comparabilité entre deux recensements (évolutions de concepts de population et inégale qualité). Aussi, il est qualifié de solde migratoire «apparent» afin que l'utilisateur garde en mémoire la marge d'incertitude qui s'y attache.